

N° 606 avril 2021

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metallurgie.org](http://www.fo-metallurgie.org)

## L'industrie se cherche des puces

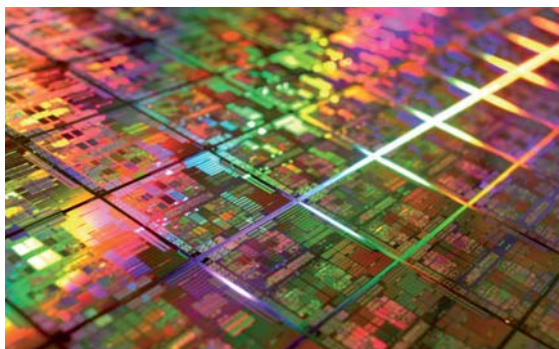
**Face à la pénurie de semi-composants qui paralyse de nombreux secteurs industriels et compromet la reprise économique, les décideurs politiques s'agitent pour trouver une parade. La crise, fruit d'une certaine pratique de la mondialisation, aurait pourtant pu être évitée...**

**PSA Douvrin - p.14**  
La trahison

**Nexans - p. 16**  
L'emploi sous tension

**Vie de la Fédération - p.18**  
Résolution de la CA Fédérale

# Sommaire



*Ce mensuel est le vôtre...*

*Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,*

*"FO Métaux LE JOURNAL"*

*est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.*

*Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.*

*Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.*

*Faites-nous part de vos expériences syndicales.*

*Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération:*

*Tél.: 01 53 94 54 27 • Fax: 01 45 83 78 87*

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,25 euros

**SMIC brut mensuel :** 1554,58 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2021 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

0 % en février (0 % hors tabac);

+0,6 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,3 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 574 300

(catégorie A, publiés le 27 janvier 2021)

**Indice de référence des loyers :**

130,52 (4<sup>ème</sup> trimestre 2020).

**Taux d'intérêt (22 mars) :**

-0,48 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

L'industrie se cherche des puces 4-9

## 11 L'actu en bref

Nouvelle DSC chez ELM Leblanc 11

## 15 Actualité sociale

PSA Douvrin : la trahison 14

CNIM : sauvée des eaux 15

Exide : Lille craint pour son avenir 15

Nexans : l'emploi sous tension 16

Forges de Bologne : le ras-le-bol 16

## 17 Actualité syndicale

Métaux du Mans :  
faire vivre le syndicalisme FO 17

Liebherr : plus forts ensemble 17

## 20 Infos

Résolution de la CA Fédérale 18-19

Disparition d'Alain Hilpert 19

PSA Sept-Fons : anticiper l'avenir 20

ADF : l'heure du rassemblement 20

## 21 Vos droits

Le congé de reclassement et le congé de mobilité 21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



# Négociations sur l'EDC : info ou intox ?

Depuis plusieurs semaines, des informations et de la désinformation sont propagées par une organisation syndicale sur le fait que la prime d'ancienneté serait supprimée ! Et ce n'est pas tout : dans les entreprises, des syndicats de cette même organisation syndicale indiquent dans des tracts que les conventions collectives territoriales vont disparaître alors que cette même organisation syndicale revendique depuis le début de la négociation sur l'Evolution du Dispositif Conventionnel (EDC), une convention collective nationale ! Nous n'avons pas pour habitude de nommer les autres organisations syndicales, mais face à la désinformation de la CGT, il convient de rétablir la vérité en précisant qu'elle défend aujourd'hui les accords nationaux et les conventions collectives territoriales de la métallurgie signés par FO Métaux. N'est-il pas merveilleux de défendre les garanties obtenues par d'autres en n'ayant pratiquement rien signé conventionnellement au niveau national et territorial ? Bref...

Que les salariés soient rassurés, FO Métaux veille au grain et se bat pour défendre l'ensemble des rémunérations, et plus particulièrement la prime d'ancienneté acquise par FO dans les années 1970. Ce qui est vrai, c'est que la branche patronale de la métallurgie (l'UIMM) tente, dans le cadre de la négociation sur l'EDC « d'innover » à moindre coût en essayant de transformer la prime d'ancienneté en un système à deux vitesses. Avec une prime d'ancienneté pour les salariés actuels, qui serait conservée avec une intégration, à terme, dans le salaire, et pour les nouveaux embauchés, il y aurait trois primes différentes : une sur la fidélité ; une sur la qualification et une sur la valorisation. Bien entendu, au regard de cette proposition, et du comparatif du calcul actuel de la prime d'ancienneté, les nouveaux embauchés seraient largement perdants, ce que nous refusons à FO. Nous avons d'ailleurs indiqué à l'UIMM que pour FO Métaux, les salariés doivent avoir conventionnellement les mêmes garanties et ne rien perdre sur l'ensemble des rémunérations au regard des dispositions conventionnelles actuelles, et ce quels que soient les éléments de rémunération (prime d'ancienneté, primes diverses : de nuit, de panier, de vacances, de fin d'année, etc.).

Lors de la séance de négociation du 23 mars sur le thème 8 des rémunérations, nous avons été à nouveau très déterminés et très clairs face à l'UIMM en lui indiquant, après l'avoir publiquement écrit dans un communiqué de presse national, que si elle continuait de s'entêter à vouloir remettre en cause la prime d'ancienneté, nous quitterions définitive-

ment cette négociation de l'EDC. Pour FO en effet, c'est la ligne rouge à ne pas franchir. Après une suspension de séance, l'UIMM a annoncé avec regrets qu'elle abandonnait ses propositions et qu'elle maintiendrait le système actuel pour tous les salariés avec un nouveau système de calcul pour s'adapter à la nouvelle grille de classification. Celle-ci comporte un groupe d'emplois avec 9 lettres de A à I et 18 classes d'emplois au lieu des échelons, niveaux et des 16 coefficients actuels du 140 au 395 qui servent de base au calcul de la prime d'ancienneté, prime multipliée par une valeur de point négociée au sein de nos 76 conventions collectives territoriales. En cas d'accord sur l'ensemble de l'EDC, le nouveau SMH (salaire minima hiérarchique) annuel en référence avec la nouvelle grille de classification, qui s'appliquerait de l'ouvrier jusqu'à l'ingénieur et cadre, serait négocié au niveau national, ce qui apparaît logique. En revanche, pour la prime d'ancienneté, nous avons revendiqué qu'elle se négocie toujours au niveau territorial.



Actuellement, la CGT fait circuler une pétition en indiquant qu'avec les négociations en cours sur tous les droits des travailleurs de la métallurgie, le patronat tente de faire table rase d'un siècle de construction de notre socle social commun. Et elle ajoute : *Ces acquis sont aujourd'hui en grand danger!* Quitte à se répéter, c'est fort de café ! La CGT défend un système conventionnel dont elle n'est quasiment pas signataire. Afin que les salariés puissent se forger leur propre avis et avoir les vraies infos, nous tenons à leur disposition les différents projets de textes avec ce qu'a réellement proposé l'UIMM. Certes, l'UIMM tente des modifications, mais nous résistons car nous sommes les plus à même de défendre ce que nous avons construit et signé conventionnellement pour les salariés de la métallurgie.

Dans tous les cas, nous ne pourrions nous prononcer sur le futur dispositif de l'EDC que lorsque nous aurons réellement terminé cette longue négociation qui a débuté en septembre 2016 et devrait se terminer fin 2023 pour une éventuelle application au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV 9, rue Baudouin, 75 013 Paris

Contact : 01 53 94 54 00 contact@fo-metiaux.fr

## L'industrie se cherche des puces

**Une voiture, un téléphone portable, une machine à laver, une console de jeux, un ordinateur ou même un four n'ont a priori rien de commun, sauf à les démonter jusqu'à leurs éléments les plus petits : les semi-composants. Au cœur des produits modernes, ces cerveaux électroniques font cruellement défaut à l'industrie depuis quelques mois, au point que la pénurie compromet la reprise économique. Que s'est-il passé, mais surtout, cela pouvait-il être évité ?**

En ce début d'année 2021, plusieurs usines se sont trouvées à nouveau à l'arrêt. Cette fois, ce n'est pas un virus qui est la cause de l'interruption de l'activité, mais des puces. A Rennes et Sochaux, les sites PSA de Stellantis ont connu plusieurs jours de pause, aux États-Unis Ford a annoncé réduire la production de son pickup F-150 et General Motors a suspendu un temps la production de trois usines, au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Nissan a révélé s'apprêter à réduire la production de l'une de ses usines au Japon. De son côté, Volkswagen a interrompu des lignes de production à Wolfsburg et à Emden. En Chine, certaines usines ont même décidé de fermer pendant plus de 14 jours en mettant leurs employés au chômage forcé. Si l'industrie automobile figure parmi les plus touchées et que, selon certaines études comme celle d'AAA Data le couvre-feu n'a pas aidé, elle n'est pas la seule. Sony et Apple ont du mal à sortir leurs produits, tandis que l'aéronautique et le secteur spatial s'inquiètent ouvertement de la pénurie de semi-composants qui a conduit à ce blocage inédit.

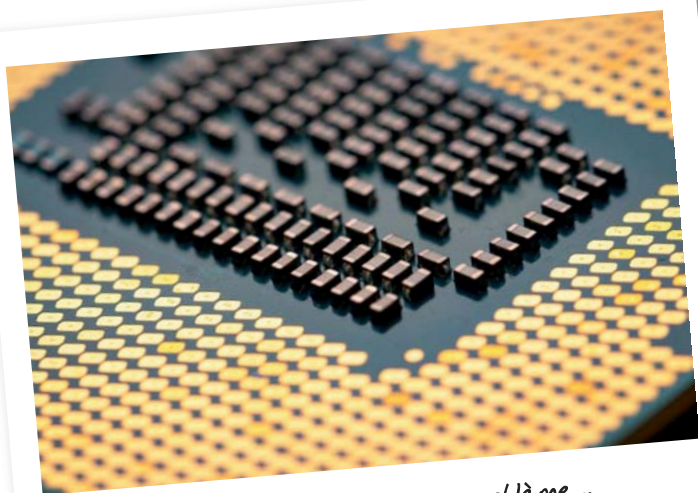
L'importance de ces semi-composants est inversement proportionnelle à leur taille. De l'auto-cuiseur au smartphone en passant par les satellites ou la

caméra de recul de la voiture, ce cerveau électronique est au cœur de la majorité des produits industriels. Ces petites puces composées de circuits intégrés et de silicium permettent de traiter et de faire circuler les informations dans la machine, et donc de les faire fonctionner. C'est pourquoi tous les secteurs

industriels se les arrachent et se retrouvent paralysés en leur absence. Selon la Semiconductor Industry Association, les ventes mondiales de puces devraient bondir de 8,4 % en 2021, sur un marché qui représente déjà plus de 400 milliards d'euros. Trois types d'acteurs interviennent sur ce marché de la fabrication des semi-conducteurs dans l'industrie des puces électroniques. Certains, à l'image d'Intel ou Samsung, conçoivent et fabriquent leurs produits dans leurs propres usines. A côté, des fournisseurs comme Qualcomm (qui travaille pour Apple), assurent la conception et la commercialisation mais ne produisent rien. C'est le fameux concept « fabless » cher à un ancien patron d'Alcatel et qui sous-tend une bonne partie de la mondialisation telle qu'elle est actuellement pratiquée. Elles sous-traitent donc leur fabrication à des sociétés de fonderie. C'est parmi cette dernière gamme d'acteurs que se trouve Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC), le leader mondial du marché des semi-conducteurs, qui fournit 70 % de la production. Cette société taïwanaise bénéficie de surcroît d'une longueur d'avance sur tous ses autres concurrents. Car très peu de pays ont à disposition des entreprises avec la technologie, le savoir-faire et le budget pour fabriquer ce type de circuit électronique, et ils étaient bien plus nombreux il y a dix ans (voir page 6). Pour produire ses puces à l'échelle du nanomètre, TSMC a ainsi fait sortir de terre Fab 18, l'usine la plus chère jamais construite au monde, pour la modique somme de 17 milliards de dollars ! Autant dire qu'il faudra investir lourdement avant de rattraper le mastodonte taïwanais, d'autant qu'il faut environ deux années pour construire une usine de semi-conducteurs.

### Explosion de la demande

Alors que s'est-il passé pour en arriver à mettre une partie de l'industrie à l'arrêt ? Petit retour en arrière, au printemps 2020 plus précisément. La planète est en train de se confiner. Beaucoup d'usines ferment temporairement leurs portes, pour raisons sanitaires. Beaucoup, mais pas les producteurs de



*Petite taille, immense problème...*

matériel informatique. Ordinateur, imprimante, systèmes de vidéoconférence, casque connecté, webcam... La crise sanitaire a rendu tout ce qui est électronique encore plus indispensable et a conduit à une explosion des ventes des matériels informatiques nécessaires à la pratique du télétravail ou de l'école à la maison. La demande est restée constante durant toute l'année 2020. A titre d'exemple, les ventes de PC ont ainsi enregistré leur plus forte croissance en 10 ans à près de 300 millions d'unités vendues, soit une hausse de 10 % par rapport à 2019. Les fabricants de semi-conducteurs ont donc vu leur carnet de commande déborder. Après une année 2019 catastrophique, le secteur misait fortement sur la 5G et le Cloud (l'informatique en ligne et les centres de données) pour renouer avec la croissance. En effet, les nouveaux smartphones 5G devraient embarquer des puces à plus forte valeur ajoutée, vendues plus cher. C'est donc à leur développement sur ce lucratif segment que TSMC et ses homologues étaient occupés quand la demande informatique s'est envolée, puis que les constructeurs automobiles sont venus frapper à leurs portes quelques mois plus tard. Il est cependant à noter que les constructeurs ont été pris à leur propre jeu à propos du stock des pièces détachées. Influencés par la baisse des ventes de voiture en 2020, la plupart des constructeurs automobiles mondiaux n'ont pas anticipé une possible pénurie dans le secteur des semi-conducteurs. Seuls des groupes comme Hyundai Motor, ainsi que sa filiale Kia, ont pressenti la disette. En outre, le Covid-19 a désorganisé ces fournisseurs, qui peinent à acheter suffisamment de galettes de silicium sur lesquelles sont gravées les puces, ainsi que certaines pièces électroniques tels les condensateurs. Mais c'est surtout le substrat ABF, ce film isolant employé à l'intérieur des puces haut de gamme, qui pose un gros problème à TSMC.

## Surchauffe

Boosté par les aides publiques, notamment dans le cadre de la transition écologique, le marché automobile est reparti à la hausse peu après le premier confinement. Les industriels se sont rués sur les puces, dont les producteurs tournaient déjà à plein régime (et pour lesquels il est parfois difficile de répondre aux exigences des différents secteurs car un changement de mode de production peut prendre plusieurs mois), avec une demande d'autant plus forte que ces dernières gagnent chaque jour du terrain. Entre électrification des motorisations et électronique des habitacles, les voitures sont devenues de véritables ordinateurs sur roues, et le développement du véhicule autonome ne fera qu'accroître la tendance, puisqu'en plus de relier les différents équipements de la voiture, il faudra aussi déployer l'interconnexion des véhicules entre eux et avec les infrastructures routières. En 2017, la valeur des semi-conducteurs dans un véhicule compact à moteur thermique était estimée à 330 dollars, demain elle sera multipliée par trois dans les voitures électriques et autonomes. Si le marché n'est pas négligeable, il n'est pas prioritaire pour les fabricants de semi-conducteurs, qui réalisent 30 % de leur chiffre d'affaires avec la téléphonie mobile... Voilà pourquoi, lorsque l'industrie automobile est venue frapper à la porte des géants de l'électronique, ses demandes n'ont été traitées au plus vite par un secteur déjà en surchauffe et tourné vers d'autres horizons. Et ce d'autant que de nombreux autres secteurs sont grands consommateurs des puces, comme l'industrie du divertissement, avec les consoles de jeux en tête de gondole.

Déjà fortement mis sous tension par ce passage éclair d'une des pires crises de son histoire à un boom tout aussi spectaculaire, le secteur des semi-composants a vu la

pression monter d'un cran à l'été 2020 quand la géopolitique s'en est mêlée. C'est à ce moment que l'administration Trump a décidé d'interdire à Huawei de se fournir en matériau aux Etats-Unis (restreignant un peu plus son accès aux puces embarquant des technologies américaines), amenant l'entreprise chinoise à constituer des stocks très importants, imitée en cela par ses concurrents. La mise sur liste noire de SMIC, un des principaux fabricants chinois, a ensuite reporté la demande américaine sur Taiwan, déjà au bord de l'asphyxie, entraînant cette pénurie qui menace la relance économique mondiale. La situation n'avait pourtant rien d'inévitable.

## L'Europe à la peine

Car les échanges (voir page 7) auxquels FO Métaux contribue au sein du Comité Stratégique de Filière (CSF) du



*Un seul acteur assure 70% de la production mondiale.*

Conseil National de l'Industrie (CNI) depuis des années l'ont bien montré : les industriels du secteur ne sont en rien responsables de la situation. Le problème vient des donneurs d'ordre, qui sont en crise car ils dépendent d'un fournisseur unique qui accapare 70 % du marché. Comment en est-on arrivé là ? « Dans une logique qui donne toujours la primauté à la rentabilité et la compétitivité, ces donneurs d'ordre ont choisi de mettre en concurrence à l'internationale un nombre croissant de fournisseurs, dont ceux de semi-conducteurs, en particulier avec l'Asie, explique le secrétaire fédéral Eric Keller. Plus chers, les fabricants français et eu-

ropéens ont fini par arrêter de fabriquer des produits qu'ils ne parvenaient plus à vendre et à baisser le rideau. » Résultat : l'Europe produit aujourd'hui moins de 10 % des puces dans le monde, contre 44 % en 1990. D'où l'absence d'alternative quand se forme un goulet d'étranglement tel que celui qui cause l'actuelle pénurie, qui découle directement d'une certaine mondialisation et en montre les limites. FO Métaux avait tenté d'attirer l'attention sur la situation de longue date et demandait un travail de filière sur la question, car cela permet aussi une impulsion politique et donc la mise en place d'une stratégie industrielle. Malheureusement, faute d'avoir été écoutée, notre organisation ne peut que constater aujourd'hui les dégâts et se tenir aux côtés des salariés.

L'île ne s'en est pas moins engagée en février à renforcer sa production de puces, déjà en surchauffe, avant de devoir revenir sur sa promesse fin février pour des raisons...

environnementales. En effet, les entreprises de semi-conducteurs ont été sommées début mars par le gouvernement de réduire leur consommation d'eau de près de 11% après une baisse de 7% le mois précédent. Taïwan subit en moyenne au moins trois typhons par an, qui apportent des pluies bien nécessaires, mais aucun n'a frappé l'île en 2020. Le niveau moyen des réservoirs du pays est inférieur de 1 000 millimètres à celui d'il y a un an, selon l'Agence des ressources en eau. Pour des sociétés comme TSMC, qui utilise 150 000 tonnes par jour, c'est un problème. Pour le reste de l'industrie, c'est un drame.

## Le monde à la recherche de solutions

**Le monde privé des précieuses puces, c'est la relance même de l'économie qui se retrouve menacée. Une situation qui appelle une réflexion plus profonde que la seule recherche de solutions immédiates.**

La crise sanitaire a démontré la dépendance du monde entier à certains pays pour les masques ou les médicaments. Il faut tirer un constat similaire pour les puces électroniques, où l'Asie, Taïwan en tête, se taille la part du lion. L'Europe dispose bien de quelques champions comme le franco-italien STMicroelectronics ou l'allemand Infineon, mais c'est bien peu pour faire face. Le 11 février, Bercy a annoncé une collaboration entre les secteurs de l'automobile et de l'électronique, dont les représentants avaient été reçus la veille, pour tenter de remédier au plus vite à la situation. Il faut agir rapidement, pas seulement pour sortir de l'ornière mais aussi pour retrouver une place sur ce marché en pleine expansion (voir page 8). Pour l'heure, la France a lancé une cellule de crise sur le sujet qui réunit les filières électronique et automobile. L'objectif dans cette situation « d'urgence » est « d'avoir une meilleure allocation des composants », autrement dit de gérer au mieux les ressources dans la perspective d'une pénurie qui pourrait durer jusqu'en 2022. En réalité, l'urgence est d'abord de trouver des solutions pour ne pas mettre en danger la reprise économique après la pandémie et de sauver donc la mondialisation d'une situation dont elle est la cause...



*Il faut deux ans pour bâtir une usine de semi-conducteurs...*

L'action ne saurait être franco-française et passe donc par une coordination à l'échelon européen. Après avoir dénoncé à la mi-février la dépendance « excessive » et « inacceptable » vis-à-vis de l'Asie de l'industrie automobile européenne, Bercy et le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton ont défendu la mise en place d'une filière spécifiquement européenne : « Nous voulons, dès cette année, un deuxième projet important d'intérêt européen commun (PIIEC). Ce que nous avons fait pour les batteries électriques, nous allons le faire pour les composants électroniques ». L'idée s'inscrit dans le prolongement de l'initiative

lancée en décembre dernier. L'Allemagne, la France et 14 autres pays européens avaient alors annoncé préparer une « alliance industrielle » pour investir en commun « à travers toute la chaîne de valeur » afin « d'établir des capacités européennes renforcées dans la conception et la production de puces » pour résoudre cet enjeu de souveraineté face aux Etats-Unis et à l'Asie. STMicroelectronics, NXP, Infineon, les trois fleurons européens du secteur, ont en effet accumulé trop de retard dans la course à l'innovation. Après les vingt dernières années qui ont vu l'industrie européenne des puces délaissée la course à l'infiniment petit, ses acteurs sont à présent priés d'apprendre à graver dix fois plus finement qu'ils ne savent le faire aujourd'hui. Comme pour les batteries rechargeables, les Européens veulent désormais être en capacité de produire eux-mêmes leurs composants dans une usine européenne. Il faut donc unir les forces et investir.

## Questions de souveraineté

Lors de la présentation de son plan numérique d'ici 2030, le 9 mars, le Commissaire européen Thierry Breton a défendu l'objectif de doubler la capacité de production de semi-conducteurs en Europe d'ici 2030, avec notamment le projet d'une fonderie avancée de puces. Certes il y a urgence, car l'Europe ne produit que 10% des semi-conducteurs, mais une réflexion plus profonde est indispensable, et le commissaire européen se trompe lorsqu'il affirme qu'il s'agit d'un problème conjoncturel qui va se résoudre. Les métallos FO le savent bien : tant que la logique financière prévaudra



*La France et l'Europe ont perdu beaucoup de compétences dans l'électronique de pointe.*

sur la logique industrielle – caractéristique devenue structurelle dans l'économie mondiale –, une telle situation risque fort de se reproduire dans d'autres secteurs. Un autre mouvement à l'échelon européen se dessine, qui fait écho à une position soutenue de longue date par FO Métaux : l'Europe et la France

## L'expertise FO Métaux

Au sein du Conseil National de l'Industrie existent plusieurs Comité Stratégique de Filière (CSF) au sein desquels notre organisation est des plus actives. Le CSF industries électroniques, où le secrétaire fédéral Eric Keller siège au nom de FO Métaux, est un bel exemple de ce travail efficace. Il a été parmi les premiers à signer son contrat stratégique de filière (pour la période 2018-2022), identifiant clairement la position centrale de l'électronique dans les évolutions industrielles à venir et les atouts qu'elle présente pour faire gagner l'industrie française. Ce 4 mars, FO Métaux a apposé sa signature sur l'avenant à ce contrat, actualisé après la crise sanitaire autour de trois thèmes : la contribution à la transition environnementale secteur (le traitement industriel du silicium, par exemple, est excessivement propice au gaspillage de matière première, gros consommateur de produits toxiques, d'eau et d'énergie), la souveraineté et la résilience (avec les problèmes de dépendance aux fournisseurs étrangers), la cohésion et les relations de solidarité entre les parties prenantes de l'écosystème électronique français et envers les filières partenaires. « Nos travaux répondent parfaitement aux impératifs de la pénurie que nous traversons actuellement, analyse Eric Keller. FO Métaux a aussi nourri les réflexions et propositions sur le volet social, au travers de la formation et de l'emploi, afin de prendre en compte la nécessité de prévoir les compétences dans un secteur qui décroît en France et en Europe depuis 20 ans et sera donc prochainement fortement pourvoyeur d'emplois. » Si la filière est réactive et peut se targuer d'avoir déjà rempli une bonne partie des objectifs de son contrat, c'est aussi parce que son mode de fonctionnement associe largement les organisations syndicales, dont FO Métaux, qui est très associée aux travaux et y contribue avec des positions bien écoutées, comprises et parta-

gées par tous. Notre organisation n'a cependant pas attendu la mise en place du CNI pour partager ses réflexions. En 2009 déjà, FO Métaux publiait une analyse solidement caractérisée sur l'état du secteur. Fermetures de sites au nom de la compétitivité, caractère stratégique des semi-conducteurs, risques quant à l'indépendance et la souveraineté de l'industrie nationale, menace de perte des savoir-faire, nécessité d'investir et de protéger la filière : loin de jouer les Cassandra, les métallos FO avaient une vision claire de ce qui risquait d'arriver, comme l'actuelle pénurie, si rien n'était fait...



semblent enfin décidées à « veiller à éviter le rachat d'entreprises stratégiques » par des concurrents étrangers (comme l'Etat a su le faire pour Photonis, CNIM ou les Chantiers de l'Atlantique, sous la pression notamment de notre organisation). Sur ce point précis, il serait même question de réformer les règles européennes de concurrence. L'an dernier déjà, les ministres de l'Economie de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Pologne avaient écrit à la vice-présidente de la Commission européenne Margrethe Vestager pour souligner que « la nature de la concurrence a changé » et que « les entreprises européennes doivent [...] faire face à des entreprises étrangères bénéficiant parfois d'aides d'Etat substantielles et de marchés domestiques protégés. » Ils appelaient donc à une « modernisation » des règles sur les concentrations, en particulier de la notion centrale de « marché pertinent », « pour assurer une juste concurrence et introduire plus de flexibilité. » L'idée ? Laisser plus facilement fusionner les acteurs européens le souhaitant, en leur imposant des garde-fous pour ne pas distordre le marché communautaire, plutôt que de bloquer a priori la fusion et les laisser en position de faiblesse face à la concurrence chinoise et américaine. Le débat sur ces outils défensifs n'est d'ailleurs pas neuf. Il trouve sa source dans le rejet, début 2019, de la fusion entre les géants du rail Alstom et Siemens. Le « non » du gendarme européen avait indisposé la France et l'Allemagne, qui poussent depuis pour une refonte des règles. La situation actuelle ne fait qu'en souligner l'urgence.

## Les limites de la mondialisation

D'autant que d'autres pays ne comptent pas perdre de temps. Après avoir organisé une réunion auprès de législateurs bipartisans issus du Sénat et de la Chambre des représentants, le président américain Joe Biden, aiguillonné par la Semiconductor Industry Association, a signé le 24 février un décret imposant un examen de 100 jours des chaînes d'approvisionnement dans quatre domaines : les semi-conducteurs utilisés dans des produits allant des voitures aux téléphones, les batteries de grande ca-

pacité utilisées dans les véhicules électriques, les produits pharmaceutiques et les métaux qui sont essentiels à la technologie et à la défense. Pour la Maison-Blanche, c'est l'occasion de s'attaquer à plusieurs problèmes de front : favoriser la production de puces électroniques aux États-Unis (qui ne représente plus que 12% de la production mondiale) permettrait non seulement de promouvoir le made in USA et de réduire la dépendance du pays à ses concurrents asiatiques, mais aussi de créer de nombreux emplois, alors que le pays traverse une crise économique majeure. En Chine aussi, la bataille des semi-conducteurs est jugée primordiale, l'empire du milieu important 85 % des semi-conducteurs dont a besoin son industrie. En fin d'année 2020, le pays a lancé un plan industriel de 88 milliards d'euros pour rattraper son retard dans le secteur, confirmé par le plan quinquennal dévoilé le 5 mars. L'Europe et la France auront affaire à forte partie... Le dossier soulève aussi la question des relocalisations, qui s'articule autour de deux axes : les outils de production et les compétences. « La question n'est pas seulement financière, assène le secrétaire général de la Fédération FO Métaux Frédéric Homez. On peut demander toutes les aides de l'Etat possibles, cela n'aura aucun effet si les donneurs d'ordre ne s'engagent pas sur des volumes. C'est donc un problème conjoncturel qui a mis en évidence une question d'ordre structurelle, qui montre aussi les limites d'une certaine mondialisation. »

# Les marchés de demain, des appétits à satisfaire

**Conséquence de la mondialisation, la pénurie actuelle interroge les modèles industriels aux plus hauts niveaux.**

Beaucoup d'observateurs évoquent une pénurie qui pourrait durer jusqu'en 2022, mais les marchés de demain, qui se construisent aujourd'hui et réclament eux aussi leur dose de semi-conducteurs, pourrait compliquer la donne. Si l'informatique et la téléphonie, avec l'arrivée de la 5G, vont continuer de tirer le secteur, il est difficile de recenser l'incroyable masse d'équipements qui va avoir besoin de semi-composants, notamment dans le divertissement (consoles de jeux, écrans, etc.). Par exemple, selon le cabinet Omdia, le nombre d'enceintes connectées écoulées dans le monde a bondi de 58% en 2020 à 154 millions d'unités, portant le

parc installé à 339 millions d'unités. Et ce chiffre pourrait passer à 512 millions à la fin de 2021. Les enceintes connectées constituent l'un des segments à la croissance la plus rapide du marché de la maison connectée, lui-même en plein boom. Selon le cabinet Omdia, le volume de ventes a augmenté de 58% en 2020 à 154 millions d'unités, représentant un chiffre d'affaires de 11,3 milliards de dollars. Quant à l'Internet des objets, qui consomme des microcontrôleurs, des circuits de connectivité, des processeurs d'intelligence artificielle et des dispositifs de sécurité, il promet une croissance de 19 % par an au cours de cinq prochaines années, et devrait



passer de 33 milliards de dollars en 2020 à 80 milliards de dollars en 2025. De quoi faire bondir sa part dans le marché total des semi-conducteurs de 7 % en 2019 à 12 % dans cinq ans.

Bien qu'à la peine, l'automobile promet de rester un marché d'importance pour les semi-conducteurs. Les composants électroniques de puissance pour les batteries électriques sont les éléments dont la vente connaît la plus forte croissance. Mais l'électrification n'est qu'une première étape sur la route de l'autonomie des véhicules, qui auront besoin pour cela de davantage de capteurs. STMicroelectronics tire d'ailleurs déjà 1,93 milliard de dollars de chiffre d'affaires par an de ses activités auprès des constructeurs, soit plus de 23 % de ses recettes, via de nombreuses familles de puces conçues pour lire les informations enregistrées, par sécurité, de façon redondante via les lidars, les radars et les caméras du véhicule. Plusieurs start-up tricolores, comme Kalray, se positionnent elles aussi sur ce créneau. « Les enjeux de demain sont les nouvelles technologies et les nouveaux approvisionnements, résume Eric Keller. Par exemple, la voiture électrique représente 1,5 milliard d'euros pour la filière aujourd'hui. Dans 5 ans, on devrait être à 15 milliards... L'Europe doit impérativement se tailler une place sur ce marché d'avenir. Il n'en va pas seulement de son indépendance stratégique, mais aussi de son attractivité économique et industrielle. »



*L'automobile sera grosse consommatrice de puces, et ne sera pas la seule*

## Marchés d'avenir

L'informatique est en train de faire sa révolution et de passer à l'heure quantique, une nouvelle technologie de pointe sur laquelle de nombreux pays sont en train de se positionner pour tenter

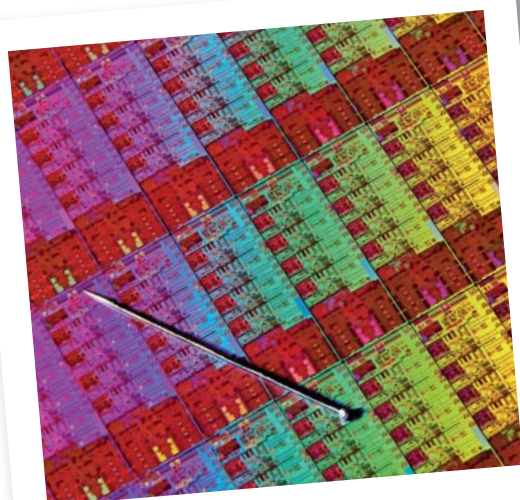
d'assurer une future domination. La France, qui est plutôt à la traîne, a récemment dévoilé en début d'année un plan d'1,8 milliard d'euros pour la technologie quantique dont près de 800 millions d'euros sont consacrés aux seuls ordinateurs

quantiques. Des entreprises bien connues des métaux, comme Bull/Atos ou Thalès, ont déjà pris le départ de la course et il faudra compter sur elles pour défendre les couleurs nationales. L'intérêt pour les réseaux quantiques aussi prend de l'ampleur. Nul doute que ceux qui sauront se positionner sur ce mode de transmission qui promet une sécurisation absolue des données qui sont rendues inviolables, l'information dans les bits quantiques étant détruite lorsqu'on essaye de l'intercepter, transformeront ce qu'ils touchent en or. L'Europe n'est pas en reste avec la Quantum Internet Alliance, une alliance de huit pays qui vise à mettre en place un réseau quantique au niveau européen. Reste à savoir si cela suffira pour faire du Vieux continent un leader sur ce marché d'avenir...

La question est d'autant plus importante que ce domaine est en train de s'imposer comme la clé de la sécurité informatique, un marché en plein essor, au-delà des considérations de sécurité nationale. Face au développement des attaques informatiques qui frappent les hôpitaux et les entreprises, la France va investir un milliard d'euros pour muscler sa filière de cybersécurité. L'Etat veut doubler le nombre de techniciens et d'experts et faire passer le chiffre d'affaires de la filière de 7,3 milliards d'euros (2019) à 25 milliards d'ici à 2025. Ici encore, il faudra protéger les pépites nationales, comme Alsid ou Sqreen, sur lesquels les américains Tenable et Datagod sont en train de faire main basse...

## Indépendance

Les marchés de demain seront gourmands en puces. Ne pas les nourrir, c'est les tuer dans l'œuf. N'en nourrir que certains, c'est asphyxier les autres. Surtout, c'est prendre le risque de disparaître du paysage. Le leadership dans le domaine automobile, comme dans d'autres, va dépendre de la capacité à donner vie à des innovations et ensuite à les produire à grande échelle. Sans souveraineté et indépendance dans le domaine des semi-conducteurs, dont dépendent tous les autres secteurs, c'est l'avenir industriel du pays qui posera question. Et encore, les seules puces risquent de ne pas suffire.



*En gravant avec une précision de 3 nanomètres, TSMC aligne 250 millions de transistors par mm<sup>2</sup>.*

# NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de  
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un  
lien toujours plus solide.**

[aesio.fr](https://aesio.fr)



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

**AÉSIO  
MUTUELLE**  
DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

## Une nouvelle DSC chez ELM Leblanc

Si la situation d'ELM Leblanc inquiète les salariés et que notre organisation est vigilante face aux annonces de « restructuration », elle n'a pas empêché les métallos FO de tenir leur coordination le 25 février autour de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon. Outre un point sur les négociations en cours ou à venir, des NAO au télétravail en passant par le CET (sans oublier la préparation d'un courrier pour demander l'ouverture d'une négociation sur la question du handicap), la réunion a permis de préciser le positionnement du mandat de déléguée syndicale centrale, qui est assumé par Alexandra Callant depuis le 1<sup>er</sup> avril. Une clarification bienvenue alors que s'annonce un dur combat pour l'emploi dans l'entreprise.



**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Tata Steel mobilisé sur l'égalité professionnelle



Dans l'imaginaire collectif, production d'acier rime assez peu avec droits de la femme. Chez Tata Steel Maubeuge, les métallos FO ont décidé depuis longtemps de changer cela, et la journée internationale des droits de la femme, le 8 mars, a une nouvelle fois été l'occasion d'une initiative qui ne doit pas occulter le travail mené tout au long de l'année sur le sujet. Le 8 mars dernier, donc, le secrétaire du syndicat FO Gaylord Sourmail et son équipe ont remplacé la rose traditionnellement offertes aux salariées par -télétravail et Covid oblige- par un Bic personnalisé à cette occasion. L'accueil a été une nouvelle fois excellent et a donné lieu à de nombreux échanges. Chez Tata Steel, l'égalité femme/homme s'écrit, au sens propre, avec FO !

## L'hydrogène pose ses premiers rails

La région Bourgogne-Franche-Comté a annoncé le 5 mars une commande de trois trains à hydrogène, qui s'intégreront dans un écosystème autour de cette énergie, et devraient rapidement être suivie d'autres. Ce sont les métallos FO d'Alstom qui fabriqueront ces trains dont les essais sont prévus pour 2023 et la mise en service 18 mois plus tard. Cette commande d'un montant de 51,9 millions d'euros concerne des TER Régiolis utilisant l'hydrogène pour produire de l'électricité. Ils circuleront sur les lignes Avallon-Auxerre, Corbigny-Clamecy-Auxerre, et entre Auxerre et Dijon. Dans le même temps, plusieurs TER devraient bénéficier d'un « rétrofit » hydrogène pour devenir hybrides. De quoi assurer de nouveaux débouchés au rail, qui semble ne pas connaître la crise.



## Un soutien de poids

Qui a dit : « Les syndicats donnent le pouvoir aux travailleurs. Ils rendent les négociations plus équitables » ? Ce n'est pas un métallo FO, mais le président des Etats-Unis Joe Biden, qu'on peut a priori difficilement soupçonner de soutenir le mouvement syndical. Et pourtant. C'est ainsi qu'il a apporté début mars son soutien à la campagne de syndicalisation des employés Amazon de Bessemer en Alabama. Alors en train de voter pour former ce qui serait le premier syndicat Amazon des États-Unis et se battre notamment contre des objectifs de productivité déraisonnables, ces salariés faisaient face à une importante campagne de désinformation de leur employeur visant à décourager leur adhésion au futur syndicat. Le président américain, a ajouté qu'« il ne devrait pas y avoir d'intimidation, de coercition, de menaces ou de propagande antisyndicale ». FO Métaux n'aurait pas dit mieux, Joe !





Signature

**[ Quand FO engage sa signature, c'est ]**  
**[ pour apporter du concret aux salariés ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**





## PSA Douvrin : la trahison

**La nouvelle est tombée comme un couperet le 25 février sur les métallos FO de Douvrin : le moteur qui leur était promis sera finalement fabriqué en Hongrie, avec pour conséquence un risque considérable pour la survie de leur site. FO dénonce un procédé inacceptable. Le secrétaire général de la Confédération FO Yves Veyrier, le secrétaire général de la Fédération FO Métaux Frédéric Homez et le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez se sont rendus à la rencontre de l'équipe FO le 31 mars, pour lui apporter leur soutien et tenir une conférence de presse avant de rencontrer la direction.**

L'encre de la signature de l'accord donnant naissance à Stellantis est à peine sèche que déjà les craintes de notre organisation semblent se confirmer. Le 25 février, les salariés du site de Douvrin, dans le Pas-de-Calais (ex Française de Mécanique) ont appris avec stupeur que le futur moteur essence de nouvelle génération EP GEN III qui devait leur être confié et devait pallier la fin de la fabrication de moteur diesel en 2022 serait finalement confié à l'usine Opel de Szentgotthard en Hongrie. Ne resterait plus à Douvrin qu'un petit 3 cylindres essence/hybride, lui aussi en sursis, et la promesse que la nouvelle usine ACC (le fameux Airbus des batteries), qui va s'implanter partiellement sur le site de Douvrin, viendra compenser la saignée. Car la conception de ces moteurs nouvelle génération devait assurer du travail à 300 salariés, et avec la fin du diesel, au final, près de 800 postes devraient être touchés.

De l'avis général, c'est la survie même du site qui est en jeu. Pour les salariés, le coup est d'autant plus rude qu'on leur avait promis qu'ils produiraient le moteur nouvelle génération en échange de sacrifices, auxquels ils ont consenti. « Nous avons fait des efforts, signé les accords, les salariés n'ont pas d'augmentation pendant trois ans, et tout ça avec la promesse

localise alors même que la direction clamait à toute force que la mise sur orbite de Stellantis ne se traduirait pas par des fermetures d'usine », s'indigne le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez.

« FO demande depuis l'annonce du projet Stellantis que la direction nous informe sur la politique industrielle qu'elle compte déployer concernant la production de nos moteurs thermiques et leurs éléments associés, dans les années à venir, s'inquiète le DSC FO PSA Olivier Lefebvre. Le futur incertain de cette technologie dans certains pays, les décisions politiques européennes récentes concernant la réduction des gaz à effet de serre, les synergies envisagées par Stellantis nous laissent interrogatifs sur les engagements qui ont été pris lors des Comités Paritaires Stratégiques des années passées. Les questions concernant l'avenir des sites DMB (direction des mécaniques et brut) français sont nombreuses et sans réponse ! »

### Une décision qui ne passe pas

Plus largement, un autre motif d'indigestion est le choix de la Hongrie de Victor Orban, un pays où les menées autoritaires vont de pair avec des réformes excessivement libérales. Ainsi, les Hongrois avaient foulé le pavé en 2018 contre une loi aux relents esclavagistes permettant à un employeur de demander à ses salariés jusqu'à 400 heures supplémentaires par an, soit deux mois de travail, payables trois ans plus tard. Enfin, il faut aussi rappeler que le groupe PSA a encaissé des subventions publiques conséquentes et s'apprête à verser à ses actionnaires 2,2 milliards d'euros sous forme d'action plus un bonus de 300 millions d'euros... La Fédération FO de la métallurgie, au travers de son secrétaire général Frédéric Homez, n'a pas attendu pour réagir,



d'avoir le moteur EP Euro 7 grâce à ces efforts, fulmine Fabrice Maciolek, secrétaire du syndicat FO. C'est une véritable trahison ! » Pour notre organisation, alors que l'heure est au Plan de relance, le constat est amer : « l'intérêt financier prévaut encore et toujours sur la logique industrielle et l'emploi, et le groupe dé-

tirant le lendemain de l'annonce de la décision la sonnette d'alarme à Bercy pour déclencher une intervention politique dans ce dossier. « Le plan de relance de l'automobile doit porter ses fruits et la direction centrale de Stellantis doit s'engager, a tonné Frédéric Homez, et apporter des réponses à nos délégués »

## CNIM : sauvé des eaux

Il aura fallu presque une année de combat aux métallos FO du groupe Constructions navales industrielles de la Méditerranée (CNIM), dans le Var, mais ils sont parvenus à sauver leur entreprise du démantèlement. La direction du groupe, l'État, les créanciers et les assureurs crédit ont trouvé un accord qui revisite le protocole de conciliation prévoyant jusqu'alors la vente à la découpe des activités et permet le "maintien de CNIM Groupe dans ses grands périmètres d'activités actuels : environnement, énergie, défense et hautes technologies", a expliqué un communiqué de CNIM publié le 17 février. Contrairement au plan initial, CNIM restera donc CNIM et garde finalement l'ensemble de ses cœurs de métier : environnement, énergie, défense et hautes technologies. Pas de démantèlement, à l'exception de quatre cessions en cours pour 85 millions d'euros d'actifs que le groupe, lourdement endetté, cède pour contenter ses créanciers. Elles représentent environ 12 % du chiffre d'affaires et 24 % des effectifs (environ 680 salariés sur les 2 700 que compte le groupe, dont un millier à la Seyne-sur-Mer).

Le CSE a approuvé ce nouveau plan le 9 février, mettant un point final à cette longue bataille qui n'aurait pu être rem-



porté sans la mobilisation des salariés à l'appel des métallos FO, avec le soutien de notre Fédération et son intervention aux plus hauts niveaux pour éviter que cette entreprise stratégique ne passe sous pavillon étranger dans la bagarre. « FO restera néanmoins vigilante sur la mise en œuvre du plan et suivra de près le volet social des cessions d'activité auxquelles les créanciers contraignent le groupe », prévient le délégué syndical FO Jean-Pierre Polidori. Ces cessions doivent permettre de couvrir, en partie, les besoins en liquidités de la CNIM, dont les grands périmètres d'activités sont préservés, comme revendiqué par FO, également satisfaite de voir l'Etat consentir à un nouvel engagement financier, qui devrait prendre la forme d'un nouveau prêt direct de 40 millions d'euros, assorti de 180 millions d'euros pour garantir les marchés à l'exportation de CNIM.

**Après de longs mois de lutte avec l'aide de notre organisation, l'équipementier de la Seyne-sur-Mer (Var) évitera finalement le démantèlement à l'issue d'un nouvel accord avec ses créanciers et l'État. S'il conserve ses deux périmètres historiques d'activité, ainsi que l'exigeait FO, il n'échappera cependant pas à des cessions.**

## Exide : Lille craint pour son avenir

A force de voir l'activité baisser d'année en année, les métallos FO lillois d'Exide ont fini par demander le 10 mars des explications et des garanties sur le devenir de leur site à leur direction. Les réponses alambiquées qu'ils ont reçu ne les ont pas rassurés, bien au contraire, et les conduisent à durcir le ton.

Spécialiste des accumulateurs au plomb pour engins industriels, le site Exide de Lille fait figure de dernière usine française où sont fabriquées des batteries. Mais pour combien de temps encore ? Le groupe siphonne régulièrement Lille pour confier ses volumes aux autres usines européennes de son périmètre, jouant très clairement le dumping social avec une mise en concurrence interne déloyale. A l'aube des années 2000, près de 600 métallos se pressaient dans l'usine. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 243, et cela risque de baisser encore. « La crise sanitaire a entraîné une baisse de 25 % de notre principal marché -la batterie au plomb ouvert, utilisée en entrée de gamme- que Lille a subi de plein fouet, se désole le DSC FO d'Exide Rachid Ljabli. L'accumulation des mauvais coups nous a amenés à taper du poing sur la table ! »

Car derrière la chute des effectifs semble se cacher un nouveau projet de la direction : recentrer Lille sur la seule activité logistique sans pour autant y investir un euro. Equipements en sommeil depuis plusieurs mois, refus de compenser les baisses de volumes au prétexte d'arguments fumeux, flou volontaire sur le développement de nouveaux produits... jusqu'à ce lapsus de la direction : « Lille doit se concentrer sur ce qu'elle sait faire : la distribution ». Pour FO, qui s'inquiète de la centaine d'emplois qui seraient sur la sellette avec un éventuel arrêt de la fabrication, il est impératif d'obtenir aussi des garanties sur le développement de



l'activité à Lille. « Nous sommes en train de récupérer la logistique du site de Rotterdam et nous avons besoin de place, explique Rachid Ljabli. Mais non contente de ne pas parler clairement, la direction ne paraît pas décider à investir ce qu'il faut pour assurer ce développement, ce que nous ne pouvons accepter. » Avec le soutien de notre Fédération et des Métaux de Lille, les métallos FO ont déjà donné de la voix pour une première mobilisation le 10 mars. Pour eux, la cause est entendue : ils donnent jusqu'au 25 mars à la direction pour préciser ses intentions et donner des garanties. Faute de quoi ils n'hésiteront pas à durcir le ton...

## Nexans : l'emploi sous tension

**Depuis l'annonce le 17 février du projet du fabricant français de câbles Nexans de céder d'ici 2024 la moitié de ses sites et de ses effectifs français, les salariés du groupe sont en ébullition. Ils sont plus d'un millier à être sous la menace de la perte d'emploi, alors que rien ne vient justifier ce bouleversement, sinon une ambition industrielle des plus contestables.**

« Les salariés ne se laisseront pas conduire à l'échafaud sans rien faire, tempête Dominique Sciot, DSC FO du groupe Nexans. Nous exigeons, vendredi, des réponses à nos questions. Sinon, la direction s'expose à des mobilisations ! » A veille du CSEC du 12 mars, au cours duquel le groupe devait préciser son plan stratégique, ces interrogations étaient particulièrement nombreuses et les CESC précédents, les 16 et 23 février, n'avaient pas permis d'en faire le tour. Près d'un millier de salariés français pourraient faire les frais du recentrage de Nexans sur les métiers liés à l'électrification, portés par la transition énergétique, mais qui ne représentent que 55 % des revenus du groupe, au travers de cessions ou de joint-ventures aux contours aussi flous que le calendrier, les potentiels repreneurs ou les projets industriels associés. La seule réponse du groupe est que Nexans prendra son temps. Intolérable pour FO, qui exige des précisions sur ce plan stratégique.

Pour mener cette transformation aussi radicale que brutale, Nexans va donc engager un plan massif de cessions d'activités dans les secteurs historiques comme l'automobile, les télécoms, le pétrole ou l'aéronautique, pour dégager des liquidités au service d'acquisitions dans l'électrique. Ce qui revient à se débarrasser de l'équivalent de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit 30 % du groupe et la moitié



Les métallos FO de Nexans s'étaient déjà mobilisés en avril 2019 contre un projet de réorganisation.

des 26 000 salariés dans le monde, pour acquérir entre 1,5 et 2 milliards d'actifs, principalement dans des pays à bas coûts (Asie et Amérique Latine). « Nexans veut appliquer la politique de la terre brûlée, dénonce notre Fédération. Pour s'adapter au nouveau monde technologique, il y a d'autres méthodes plus constructives, plus stratégiques et plus humaines (...) que de couper dans les effectifs et se séparer de certaines activités ! »

Dans l'affaire, les salariés disposent néanmoins de capacités à peser. « Si le groupe croit que les salariés vont continuer à embellir tranquillement la mariée, il se trompe lourdement », met en garde Dominique Sciot. Leur mobilisation serait un frein pour Nexans, qui compte conduire sa transformation en maintenant à flot le chiffre d'affaire et en doublant quasiment son excédent brut d'exploitation... FO a déjà fixé la ligne rouge en exigeant qu'il y ait, dans le cadre des cessions, des garanties de maintien des emplois et des acquis sociaux. Et si des plans sociaux sont prévus, Nexans devra les prendre en charge.



## Forges de Bologne : le ras-le-bol

Les salariés de cette filiale du groupe Lisi Aerospace, en Haute-Marne, sont à bout. Pour preuve : ils ont mené, à l'appel de notre organisation, deux mouvements de grève coup sur coup dans la première quinzaine de mars, alors que le site n'avait pas connu de mouvement social depuis 10 ans. La cause de leur mécontentement ? Des négociations salariales au rabais.

Aux forges de Bologne, les négociations salariales de mars auront été l'arbre qui cachait la forêt. Alors qu'en 2020, malgré la crise, Lisi, sa maison-mère, a dégagé un résultat opérationnel de 41,5 millions d'euros, dont 37,5 millions pour la branche aéronautique, la direction du site a généreusement proposé, lors des NAO, 0 % d'augmentation. Inacceptable pour les salariés, qui ont vu leurs salaires diminuer durant la crise du fait du chômage partiel et de la perte de plusieurs primes ! Sans oublier que depuis le rachat de l'entreprise par Lisi, en 2014, il n'y a pas eu de participation aux bénéfices. Dans leur contestation de ce blocage des salaires, ils ont reçu le soutien de notre organisation, avec la présence très appréciée du secrétaire de l'USM de Haute-Marne William Olivo, du coordinateur FO Métaux Grand Est Laurent Bernard et du secrétaire de l'UD FO du département Philippe Cousin.

Mais pour les 580 salariés, la question a rapidement dépassé la seule dimension salariale. Le manque de formation et les pertes de savoir-faire qui découle de l'actuelle situation ont eu pour conséquences de plus pouvoir fabriquer ce que les métallos appellent « les moutons à cinq pattes », ces produits qu'ils sont les seuls à savoir fabriquer et qui sont une des spécificités reconnues des Forges de Bologne. Notre organisation redoute que la direction cherche d'ailleurs à s'en débarrasser, en prévision du futur déménagement du site, qui doit commencer en 2022. Les 400 salariés de l'activité « moteur » intégreront alors de nouveaux locaux modernes et connectés. Pour les 150 métallos de la partie « structure », dont le départ est prévu pour 2025/2026, l'avenir est justement plus incertain... Autant qu'une reconnaissance sur le plan salarial, les métallos veulent être assurés de leur avenir, explique Laurent Bernard. Nous serons à leurs côtés jusqu'à ce que la lumière soit faite sur les intentions de Lisi. »



## Métaux du Mans : faire vivre le syndicalisme FO



Comment militer, accomplir ses missions syndicales, participer à la vie de notre organisation et œuvrer à son développement lorsque le temps est au confinement, au couvre-feu ou aux restrictions de tout ordre ? Ces questions étaient au cœur des échanges entre les métallos manœuvres lors de l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux le 28 janvier dernier. Un coup d'œil dans le rétroviseur a permis de se rappeler que l'équipe des Métaux n'avait ainsi pu participer aux négociations sur les minima salariaux, mais qu'elle avait en revanche été en mesure d'apporter son soutien aux métallos FO de Mécachrome à Vibraye dans leur combat contre la fermeture programmée de leur

site, en lien avec l'UD et notre Fédération. Paul Ribeiro a rebondi sur ce dossier pour rappeler l'importance de faire circuler l'information fédérale au plus près des équipes pour une plus grande cohésion et une meilleure mobilisation de tous autour des objectifs de notre organisation. Il a également rappelé l'ambition des Métaux du Mans de voir toutes les sections en capacité de le faire devenir des syndicats d'entreprise, afin d'être « encore plus impliquées dans le développement syndical et d'être ainsi toujours plus légitime à parler et négocier au nom des salariés ». C'est aussi en termes d'enjeu de démocratie interne que cette évolution doit apporter aux métallos « en leur permettant de se positionner dans nos différents congrès et de maintenir le dynamisme de la vie syndicale », a expliqué Paul Ribeiro. La secrétaire de l'UD72 Sylvie Goulet est ensuite intervenue pour souligner l'importance de la formation syndicale, sans cacher qu'en ces temps de restrictions sanitaires, l'organisation de stages était des plus compliquée. L'assemblée générale s'est achevée sur la reconduction du bureau des Métaux.

**Le syndicat des Métaux du Mans a tenu son assemblée générale le 28 janvier. Rassemblés autour de leur secrétaire Stéphane Martineau et du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, ainsi que du secrétaire de l'USM de la Sarthe Emmanuel Royer et de la secrétaire de l'UD72 Sylvie Goulet, les participants ont évoqué l'avenir de leur structure et les défis posés par la situation actuelle.**

## Liebherr : plus forts ensemble

Les métallos FO du groupe Liebherr se sont retrouvés à Colmar les 21 et 22 janvier pour leur première coordination. Réunis autour de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon et accueillis par le secrétaire du syndicat FO Liebherr de Colmar Eric Furlan, ils ont concentré leurs échanges sur le développement syndical.

Comment fluidifier les relations, améliorer les contacts et optimiser la communication ? C'était en partie pour trouver des réponses à ces questions et muscler ainsi leur fonctionnement au sein de la coordination que les métallos FO de Liebherr (les entités Liebherr SAS France, Mining, Components, et Grues Mobiles) se sont retrouvés les 21 et 22 janvier à Colmar. A cet effet, Géraldine Nivon est revenue sur les principes de la coordination destinés à « mieux fédérer ces belles équipes syndicales dynamiques et impliquées dans la vie de notre organisation autant que dans la défense des salariés », avant que les échanges ne se recentrent sur le terrain du développement.

Le secrétaire fédéral Bruno Reynes est intervenu via la visioconférence pour participer à l'analyse du troisième collège avec les métallos et isoler avec eux les informations qui permettront ensuite de déterminer une stratégie et des actions à mener pour faire grandir FO auprès de cette population. Les métallos ont ensuite désigné une personne par société pour présenter la stratégie NAO de chacune, ce qui a permis ensuite de définir des revendications communes tout en préservant les spécificités de chaque entité. Un support de communication et un logo ont été mis au point dans la foulée. Enfin, la coordination s'est arrêtée sur la mise en place des éléments nécessaires à l'implantation de FO sur l'établissement toulousain



dont est absente notre organisation, et qui regroupe 1 000 salariés, ainsi que dans le réseau d'agences Liebherr qui maille le territoire français.

Pour mieux partager en temps réel le travail et les informations, et favoriser davantage de réactivité, la coordination s'est achevée par l'installation d'un groupe Whatsapp et d'outils informatiques partagés. Géraldine Nivon a salué leur volonté et leur pugnacité, et s'est dite confiante dans leur capacité à relever les défis pour faire progresser FO et à s'impliquer aussi dans l'USM68, dont le secrétaire Bolam Hadji s'est joint à la coordination en fin de journée.

# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**FO Métaux publie ci-après la déclaration de la Commission Administrative Fédérale qui s'est réunie le 19 mars 2021.**

Pour la première fois depuis notre Congrès fédéral qui s'est tenu à Nice les 7, 8 et 9 octobre 2020, les membres de la CA Fédérale se sont réunis dans les locaux de la Fédération. Les membres de cette nouvelle CA Fédérale, renouvelés pratiquement d'un tiers, remercient tous les délégués présents à ce Congrès qui a, malgré la crise sanitaire de la Covid-19, pu se tenir entre deux confinements, grâce à la mise en place et au respect d'un strict protocole sanitaire.

Les membres de la CA fédérale ont une pensée pour tous les membres de notre organisation syndicale FO qui ont été personnellement touchés par la Covid-19 et leur adressent tout leur soutien. Ils restent convaincus que c'est grâce au dialogue social, au paritarisme et au système de protection sociale que notre pays résiste aux effets désastreux de la crise sur le plan humain, social et économique, et que ces domaines doivent rester des piliers de notre République.

Pour ces raisons, la CA fédérale s'oppose aux réformes néfastes sur les retraites et l'assurance chômage, qui font encore l'objet de tergiversations de la part du gouvernement. Pour cela, il suffit de regarder ce qui s'est passé au niveau mondial et européen dans certains pays qui n'ont pas les mêmes systèmes de soins, d'aides et de protection de l'emploi, pour en tirer les conclusions. Pour la CA Fédérale, la vaccination est actuellement un des espoirs pour sortir de ce marasme, de cette ambiance morose et pesante sur le moral de tous.

Aujourd'hui, les maîtres-mots du gouvernement ne sont plus « compétitivité » et « coût du travail », qui ont été balayés d'un seul revers et remplacés par le « quoi qu'il en coûte », « la souveraineté » et « la résilience ». Pour les membres de la CA Fédérale, la mondialisation a trouvé ses limites. En effet, la crise sanitaire a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements d'approvisionnement nous donnant une fois de plus raison, et « le sauve-qui-peut » s'est invité à la table du gouvernement. Le manque de composants électroniques en est un exemple flagrant. Celui-ci touche désormais de nombreux domaines et notamment celui de l'automobile. En effet, nous assistons à l'impuissance des donneurs d'or-

dres qui subissent aujourd'hui les décisions d'hier, - délocaliser la production des semi-conducteurs en Asie -, ce que nous avons dénoncé dès 2009 ! La question de la souveraineté française et européenne est plus que jamais d'actualité.

Pour la CA fédérale, le Plan de relance du gouvernement, qui annonce une économie plus résiliente, plus indépendante et plus respectueuse de l'environnement, doit avoir un seul objectif : la reconquête de notre industrie ! Et ce Plan doit être pourvoyeur d'emplois. L'industrie a démontré pendant cette crise son rôle structurant dans notre économie. Il ne peut pas y avoir une économie forte sans une industrie forte ! Les territoires seront dopés pour cette reconquête industrielle de 35 milliards d'euros. Nous espérons que les industriels sauront s'emparer de cette opportunité afin de développer l'emploi dans les territoires et que les aides publiques seront bien orientées et conditionnées dans le but de préserver notre industrie.

De manière générale, la CA Fédérale rappelle que les aides non remboursables doivent être conditionnées pour développer l'emploi, la recherche et les investissements sur notre territoire.

L'industrie a subi de plein fouet la crise de la Covid-19, même si l'INSEE estime qu'aujourd'hui l'indice industriel se situe autour de 2 % en dessous de ce qu'il était en 2019. Pour notre part, nous attendons toujours la reprise du secteur aérien, qui est l'un des principaux moteurs de notre économie, notamment pour l'activité aéronautique et ses équipementiers. De nombreux autres secteurs sont en crise et certains industriels en profitent pour engager, à tort, des restructurations. La transition énergétique, le climat, et les relocalisations sont au coeur du Plan de relance du gouvernement. Les membres de la CA fédérale condamnent les entreprises qui, sous couvert « de surfer sur la vague verte », engagent d'ores et déjà des projets avec de nouvelles orientations technologiques, n'hésitant pas à sacrifier une partie de leurs effectifs plutôt que d'investir dans l'outil de production et les compétences des salariés, et de s'adapter aux nouveaux enjeux et défis à relever.

Les membres de la CA Fédérale se félicitent des victoires obtenues par notre Fédération et les équipes syndicales concernées sur le plan industriel pour les fleurons que nous défendons depuis plusieurs années que sont : les chantiers de l'Atlantique, Photonis et la CNIM. Même si nous restons très vigilants pour l'avenir, notre action syndicale a permis de préserver les intérêts des salariés et notre industrie. La CA Fédérale félicite et remercie ses syndicats qui ont oeuvré par la négociation, dans les entreprises pour préserver les emplois et maintenir les compétences, évitant ainsi les départs contraints.

Les membres de la CA Fédérale ont pris acte des accords de salaires signés par notre Fédération revalorisant les minima des ingénieurs et cadres, des Services de l'Automobile, du Machinisme agricole, de la Récupération et du Froid. De nombreux accords territoriaux ont également été signés par nos USM, et selon les secteurs, des accords de négociations annuelles obligatoires ont abouti dans de nombreux cas grâce à l'implication de nos équipes syndicales. Il reste cependant encore trop d'entreprises où le dialogue social ne rime pas avec garanties salariales.

La CA Fédérale soutient les positions de la Fédération sur la négociation de l'évolution du dispositif conventionnel, notamment sur les thèmes 7 « protection sociale », 8 « rémunérations » et 9 « dialogue social » en cours de discussion. On ne peut pas penser un seul instant voir la prime d'ancienneté être remise en cause et avoir un système différent entre ceux qui sont actuellement en poste et ceux qui seront embauchés après l'application du nouveau dispositif ! La négociation sur le dialogue social doit être de qualité, et cela pour les deux parties prenantes, et non instaurer un dialogue social professionnel sans tenir compte des revendications des organisations syndicales.

Pourtant, notre action syndicale a démontré, dans de nombreux cas, qu'un bon niveau de dialogue social pouvait redresser la situation économique d'une entreprise. Ce n'est pas en laissant le moral des salariés

se dégrader au moment où on leur demande le plus d'efforts que cela pourra contribuer à impulser une nouvelle dynamique dont notre économie aurait bien besoin.

Les membres de la CA fédérale tiennent à rappeler l'importance du scrutin prévu pour les élections des TPE (très petites entreprises de moins de 11 salariés) qui se dérouleront du 22 mars au 6 avril. Les salariés concernés seront appelés à voter soit par correspondance ou vote électronique pour l'organisation syndicale de leur choix en vue d'une mesure de la représentativité syndicale dans les TPE, mesure qui comptera pour la représentativité du 3ème cycle 2017/2020. La CA fédérale appelle nos syndicats, sections syndicales, militants et adhérents de la Fédération à redoubler d'efforts pour aller à la rencontre des salariés concernés et les faire voter FO.

En cette période de crise, plus que jamais, les salariés ont besoin d'une organisation syndicale forte et indépendante défendant leurs intérêts. En ce sens, la CA fédérale reste convaincue de la nécessité de développer FO et invite les salariés à adhérer à notre organisation syndicale.

Paris, le 19 mars 2021



## Disparition d'Alain Hilpert

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès d'Alain Hilpert le 20 février à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie.

La disparition d'Alain Hilpert, intervenue ce 20 février, laisse un vide chez NLMK Strasbourg. Entré en 1982 dans l'entreprise, successivement pontier, cisailleur puis opérateur creuset au sein de la ligne de galvanisation, il aura été un témoin attentif de tous les changements qu'a connus NLMK au fil des années. Il en aura aussi été un acteur, au travers de son engagement syndical. Car c'est aussi au sein de l'équipe FO, qu'il avait rejoint il y a 15 ans, que son absence se fait aujourd'hui ressentir.

Après avoir fait ses classes en tant que DP, il a intégré le CSE, dont il était le trésorier adjoint. Toujours serviable et à l'écoute des autres, il était devenu, avec le temps, l'un des piliers du syndicat. Il est des hommes qui disent, et d'autres qui font. Alain Hilpert était de ceux-là, discret mais toujours présent. « C'était une personne dévouée et engagée, toujours prête à aider ses collègues, se souvient

son ami et secrétaire de syndicat Claude Vix. Par son attitude et ses qualités, il a su susciter le respect de tous. »

Alors qu'il était sur le point de devenir grand-

père, sa disparition n'en est que plus douloureuse, et la Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs plus sincères condoléances à ses proches en ces moments difficiles.



## PSA Sept-Fons : anticiper l'avenir

**Les métallos FO de PSA Sept-Fons, dans l'Al-lier, se sont retrouvés le 18 février pour l'assemblée générale de leur syndicat. Autour de leur secrétaire Patrick Laurent, et en présence du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, du DSC FO PSA Olivier Lefebvre, de la DSC adjointe Deborah Schorr, de l'ancien DSC Christian Lafaye et du secrétaire du syndicat FO PSA Poissy Brahim Ait-Athmane, ils se sont penchés sur l'avenir bien incertain de leur site.**

Comme toutes les implantations de l'industrie automobile, PSA Sept-Fons n'échappe pas au bouleversement que constitue la conversion annoncée du secteur à l'électrique et aux impacts que cela aura sur son activité. Pour les 492 salariés de cette fonderie qui réalise une large part de son activité dans la fabrication de carters en fonte pour moteurs diesel, la crainte est de voir les effectifs être réduits et la pérennité du site mise en question même si, de l'aveu de la direction, il n'y a pas de risques à court terme. Le maître-mot serait plutôt l'anticipation. Depuis la fin 2020, le site se diversifie via la production de pièces de freinage. Un plan d'investissements de 18 M€ avait même été lancé en 2019. Reste que pour compenser la production d'un carter, il faut vendre 10 pièces de freinage, sachant que le marché est déjà occupé par la rude concurrence des équipementiers automobiles. Sept-Fons, en plus de ses savoir-faire de pointe, entend miser également sur sa bonne situation géographique, à la croisée des réseaux de transports européens, bientôt renforcés par une nouvelle autoroute. La naissance de Stellantis, espèrent les salariés, fournira peut-être de nouveaux débouchés au site.

Côté syndical, FO a la cote. Avec 78,5 % aux dernières élections professionnelles (marquées par un taux de

participation de 93 % !), le syndicalisme réformiste tient bien la route et négocie sur le temps de travail, tout en défendant efficacement les salariés sur place. Déterminés à ne pas se reposer sur ses lauriers, l'équipe syndicale a mis au point un plan d'action, misant notamment sur la communication avec son site Web et une application mobile. « Le développement est une priorité, mais lorsque l'on est déjà si haut, se maintenir est déjà une victoire », a plaidé Patrick Laurent, qui passait ce jour-là la main à Philippe Diogo au poste de secrétaire du syndicat.

Valentin Rodriguez est venu apporter une dimension nationale aux échanges, s'attardant notamment sur le dispositif conventionnel de la métallurgie, et plus particulièrement sur les négociations autour des rémunérations qui venaient de débiter. Il a fait valoir l'attachement de FO Métaux à la prime d'ancienneté ainsi que sa détermination à la défendre. Il a conclu par un point sur la pénurie de semi-conducteurs à laquelle est confrontée l'automobile, et a rappelé les revendications de notre organisation quant à la mise en place d'une vraie filière européenne en ce domaine, afin que les salariés ne payent pas le prix des errements stratégiques des constructeurs.



## ADF : l'heure du rassemblement

Pour partie grâce à la visioconférence et pour partie en présence physique pour celles et ceux qui en avaient la possibilité, la coordination ADF des 27 et 28 janvier autour du coordinateur Jean-Claude Fuffa a permis d'explorer de nombreuses problématiques pour les métallos FO. Le renforcement de la cohésion de la coordination, mené au long par la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, a ouvert le bal et irrigué l'ensemble des échanges qui se sont ensuivies. La nécessité de resserrer les liens était d'ailleurs profondément ressentie par ces équipes dont une des particularités est d'être réparties sur l'ensemble du territoire. C'est donc par des choix stratégiques et la détermination d'actions à mener ensemble que ce renforcement des rapports va être mené.

Les discussions ont ainsi permis de faire émerger des pistes sur des sujets partagés par tous et pouvant faire l'objet de revendications et de négociations en vue d'accords sur le périmètre ADF. Les échanges ont aussi porté sur les manières de faire grandir FO au sein des implantations et, pourquoi pas, d'en créer de nouvelles. L'intervention du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella sur la formation syndicale puis sur les élections TPE, a d'ailleurs été apprécié et a donné matière à réfléchir et à agir aux métallos.



Géraldine Nivon a également fait un point assez détaillé sur l'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie. Ses conséquences concrètes, qui préoccupent les métallos, étaient au cœur de l'intervention, en particulier avec la présentation des simulations mises au point par notre Fédération sur les futures classifications.

## Reclassement et mobilité : des congés pour retrouver du travail

**Après avoir étudié le rôle du Contrat de Sécurisation Professionnelle, ce mois-ci votre journal FO Métaux s'intéresse au bénéficiaire des congés de reclassement et de mobilité et notamment à leurs modalités d'application.**

retour à un emploi stable par des mesures d'accompagnement, des actions de formation et des périodes de travail.

### Dans quels cas recourir au congé de reclassement ?

Dans les entreprises dont l'effectif est au moins égal à 1000 salariés et lorsqu'un licenciement économique est envisagé, l'employeur doit proposer au salarié concerné un congé de reclassement.

Ce congé a pour but de permettre au salarié de bénéficier d'actions de formation et de cellules d'accompagnement de recherche d'emploi. Le financement des actions de reclassement et de la rémunération incombe à l'employeur.

La durée maximale de ce congé est, par principe, de 12 mois.

### Quel est l'objectif du congé de reclassement ?

L'objectif premier du congé de reclassement est d'offrir à l'ancien salarié la possibilité de trouver un nouvel emploi qui correspond à son historique professionnel, à son parcours, ou encore à ses désirs d'évolution. Pour ce faire, l'entreprise doit désigner un cabinet dont les consultants auront pour mission de définir le profil professionnel du salarié, de l'orienter le cas échéant vers les validations d'acquis, les formations nécessaires, ou encore de réaliser un bilan de ses compétences.

### Quelle est la procédure applicable ?

Si le salarié est licencié, l'employeur doit obligatoirement lui proposer le congé de reclassement dans sa lettre de licenciement.

Le salarié dispose alors d'un délai de huit jours à compter de la notification de la lettre de licenciement pour donner sa réponse à l'employeur. L'absence de réponse dans ce délai équivaut à un refus du salarié.

Si en revanche il accepte le congé de reclassement, celui-ci débute à l'expiration du délai de réponse de huit jours. Il est important de savoir que si l'employeur ne propose pas ce congé, le salarié peut saisir le conseil de prud'hommes pour obtenir une indemnisation.

### Quel est l'avantage en matière de rémunération ?

L'intérêt du congé de reclassement est notamment de garantir par principe, au salarié le versement d'une indemnité au minimum égale à 65 % de son ancien salaire et à 85 % du SMIC.

La durée du congé est établie lors de la rédaction du PSE, et se situe entre 4 et 12 mois (ou moins de 4 mois, si le salarié est d'accord). Durant toute la durée du congé de reclassement, le salarié conserve ses droits en matière d'assurance sociale, d'accidents du travail et d'assurance vieillesse : aucun de ces frais ne sont à sa charge. Le travailleur doit, en contrepartie, répondre à des obligations de présence et d'investissement personnel. Si celles-ci ne sont pas respectées, l'employeur est en droit de l'exclure à tout moment du cadre du congé de reclassement. Le congé est suspendu durant chaque période de travail effectué par le salarié.

Le salarié signe pour chaque période de travail soit un CDD renouvelable une fois, soit un contrat de travail temporaire. Le congé de reclassement reprend au terme de chaque période de travail. L'employeur peut prévoir un report du terme initial du congé, dans la limite de la durée des périodes de travail effectuées.

Si le salarié retrouve un emploi pendant son congé, il doit en informer son employeur avant son embauche, par lettre avec accusé de réception, en précisant la date à laquelle son nouvel emploi débutera.

### Quelle est la différence avec un congé de mobilité ?

Dans le cadre d'un accord collectif portant sur des ruptures conventionnelles collectives ou portant sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP, ex GPEC), l'entreprise peut proposer des mesures visant à faciliter l'accompagnement et le reclassement externe des salariés sur des emplois équivalents, notamment en utilisant le congé de mobilité.

Le congé de mobilité a pour objet de favoriser le

Pendant la durée de ce congé, le salarié perçoit une rémunération déterminée par l'accord collectif.

La durée du congé de mobilité, est fixée par l'accord collectif.

### Quelles sont les changements opérés par la loi de financement de la Sécurité Sociale 2021 sur ces deux dispositifs ?

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la durée du congé de reclassement pourra être portée à 24 mois en cas de formation de reconversion professionnelle.

Concernant la rémunération du salarié pendant un congé de mobilité, la loi de financement de la Sécurité sociale 2021 prévoit qu'elle est soumise, dans la limite des 12 premiers mois du congé pouvant être portés à 24 mois en cas de formation de reconversion professionnelle, au même régime social que celui de l'allocation versée au bénéficiaire du congé de reclassement.

Le régime social du revenu de remplacement versé au salarié pendant le congé de reclassement est modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il est aligné sur celui de l'indemnité d'activité partielle, également modifié par la loi de financement de Sécurité sociale 2021.

En principe, l'indemnité d'activité partielle est soumise à CSG-CRDS selon des taux variables en fonction du revenu fiscal de référence du salarié concerné.

Un régime social dérogatoire permettait jusqu'au 31 décembre 2020, après un abattement de 1,75 %, d'appliquer au montant des indemnités d'activité partielle, un taux de CSG de 6,20 % et un taux de CRDS de 0,50 %.

La loi de financement de la Sécurité sociale 2021 pérennise ce régime dérogatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le revenu versé pendant le congé de reclassement ou le congé de mobilité est exonéré de cotisations sociales mais reste soumis à la CSG (6,20 %) et à la CRDS (0,50 %) après abattement de 1,75 %

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 605

7	6	4	2	9	5	1	8	3
9	1	8	3	4	7	5	6	2
3	2	5	1	6	8	7	4	9
2	8	3	6	5	1	4	9	7
1	7	9	4	2	3	8	5	6
5	4	6	7	8	9	2	3	1
8	3	2	9	1	4	6	7	5
4	9	1	5	7	6	3	2	8
6	5	7	8	3	2	9	1	4

### Sudoku

1		6						
			5		2	9		8
	8		4	9			1	
8							7	6
		2				3		
6	3							5
	6			7	9		8	
9		7	8		4			
						2		7

### Le mot du mois :

### Plan



Bonaparte en uniforme d'officier de volontaires, CM Dubufe (© Palais Fesch Musée des Beaux-Arts/ J.J. Revue).

Par l'énormité des sommes en cause, en Europe (750 milliards d'euros) et plus encore aux États-Unis (1 900 milliards de dollars), le plan de relance méritait une place de choix dans cette rubrique, même si de telles largesses budgétaires n'ont pas toujours laissé de bons souvenirs aux salariés, car il a fallu plus d'une fois les rattraper en catastrophe par des plans de stabilisation, voire d'austérité.

Emprunté au latin *planus*, le mot désigne d'abord comme adjectif une surface régulière. De là son nom lui-même, qui peut être un plan d'eau ou, dans la cuisine, un plan de travail, mais pas toujours horizontal puisqu'il est des plans inclinés. Passons sur ce qu'il nous reste des cours de géométrie (il y avait même des demi-plans) pour en venir à ce qui s'offre au regard, d'abord au premier plan, voire en gros plan, puis à l'arrière-plan. Et, au figuré, à ce qui se conçoit sans se voir : sur le plan matériel, ce n'est pas toujours la joie ; au plan spirituel, c'est une autre histoire.

On connaît surtout le terme comme représentation d'un appartement, d'une ville ou du métro. De là, on en vient à tout ce qui constitue un projet élaboré comportant une suite ordonnée d'opérations, comme le plan d'action ou le plan de carrière, plus sympa que le plan de bataille ; le pire de tous restant le plan social, ainsi nommé par antiphrase pour supprimer des emplois.

Si le plan de vol est par nature bref, il s'étend en économie sur plusieurs années, ce qui lui donne son nom : triennal (à ne pas confondre avec le plan à trois) ou quinquennal par exemple. Le comble de la célébrité est atteint pour qui lui donne son nom : le plan Marshall est entré dans l'histoire et les moins jeunes se souviennent du plan Barre. À défaut, il s'associe à d'autres mots dans le vocabulaire administratif, à l'image du plan ORSEC ou du plan d'épargne en actions (PEA).

Trop terre à terre, tout cela ? Certes, on peut préférer le mystère pour impressionner son monde en laissant échapper, l'air entendu : « J'ai un plan... » À condition de prévoir, en cas d'échec, le fameux plan B.

### Mots croisés n° 606

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 605

D	E	B	O	U	L	O	N	N	E	R
A	U	R	I	C	U	L	A	I	R	E
L	G	A	E	R	A	T	N	O		
T	E	N	S	I	O	N	F	E	U	
O	N	T	O	N	D	E	S	V		
N	I	E	T	S			E	T	E	
I	S	H	D	R	O	S	I	R		
E	M	B	O	U	T	I	R	E	N	T
N	E	U	R	O	L	O	G	U	E	S

#### Horizontalement

A. Amène d'abord. B. Où l'on fait le plein d'essence. C. Moins qu'un pouce. Avec son accent, il est plus fin et moins coincé. Sur le bout du doigt. D. Complètes en rayon. Entendu comme une dépense. E. Pourvues d'une solide charpente. En dévotion. F. Tronc creux. Conjonction. Une source qui coule sans arrêt sur un plateau. G. Taupe d'un drôle de genre. Dans le 53. Au moins deux tiers. H. Se montre dans les salles et les galeries. I. Pour lui, neuf égale zéro.

#### Verticalement

1. Révèle quelques nuances de gris. 2. Affaire qui tourne et n'a plus besoin de développement. 3. Parcours en bref. Précédent les coutumes. Un ultra le complète. 4. Au milieu du quai. Finit souvent basse. Type d'hormone. 5. Mots croisés. 6. Les meilleures ne sont pas reçues. Domaine d'un règne. 7. Où flottent sang et or. Fait appel aux Anglais. 8. La loi Péresse. Marque la surprise. 9. Coule à Saint-Omer. Précède des éléments. 10. Une boîte qui se remplit quand les autres se vident. 11. Exclue du mouvement.



# VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

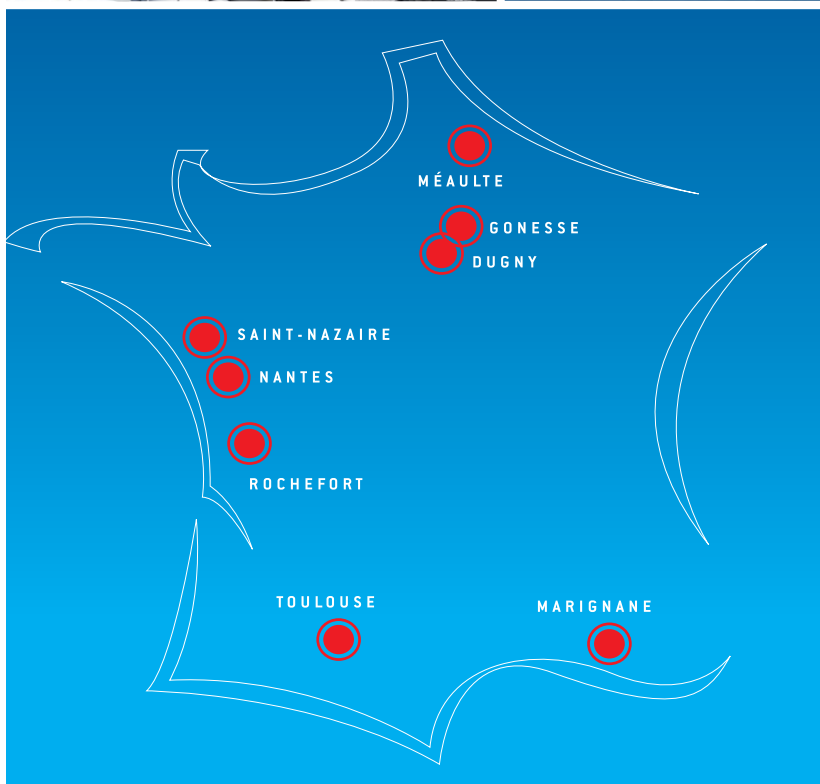
Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

**Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet [malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com)**



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

# LES AGENCES IPECA-MSAÉ À VOTRE ÉCOUTE.



AGILITÉ  
PROXIMITÉ  
SOLIDARITÉ

MSAÉ